



**Santé** et **i**tinéraire **professionnel** :  
état de la connaissance et perspectives

# Obésité et marché du travail : les impacts de la corpulence sur l'emploi et le salaire

Elise Coudin (Insee- Crest) Arthur Souletie (DGTrésor)

## SIP 2010:

- En 2010, 12,4% des femmes de 24 à 59 ans sont obèses; 11,1% des hommes.
- 71% des femmes obèses ont un emploi contre 81% des femmes non obèses : 10 points de moins
- 84% des hommes obèses ont un emploi contre 86% des hommes non obèses

## Le **taux d'emploi** plus faible chez les femmes s'explique en partie par les compétences observables

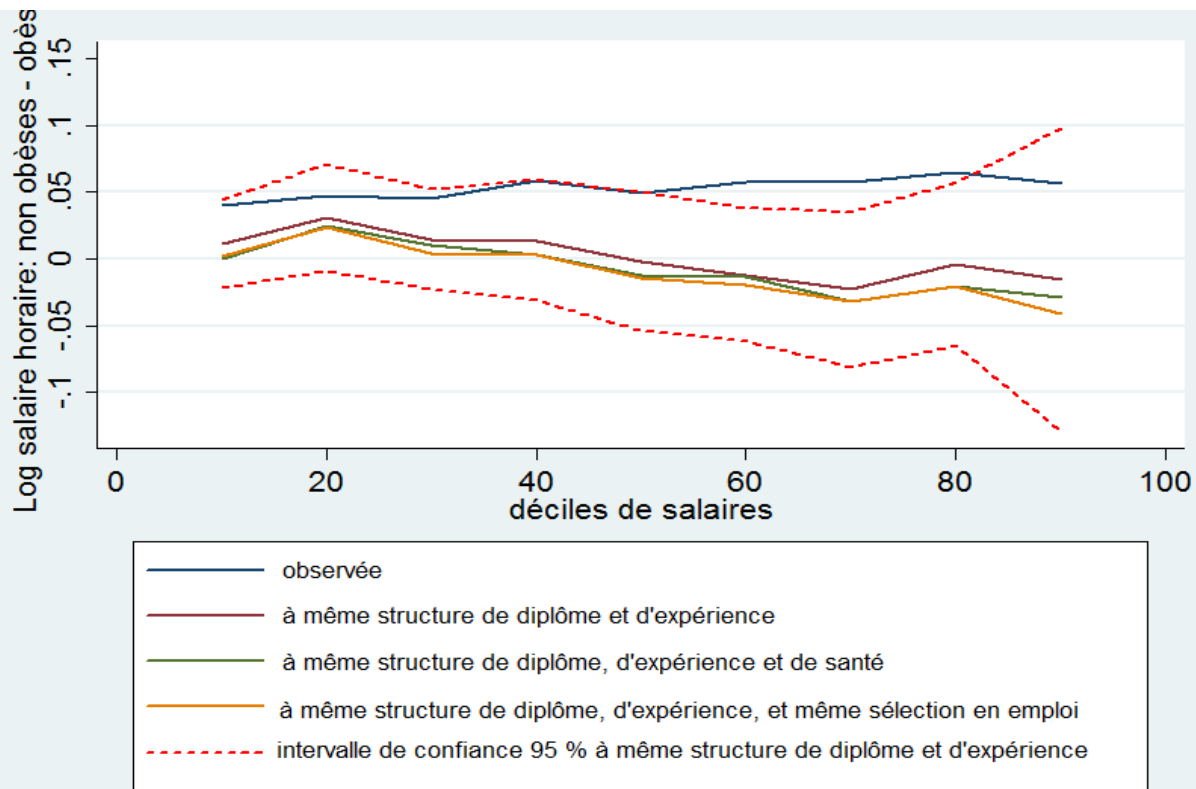
- Les personnes obèses sont en moyenne moins diplômées : 25% des hommes obèses ont au plus le brevet contre 18% des non obèses (36% contre 18% pour les femmes)
- Plus d'agriculteurs, moins de cadres, plus de temps partiel chez les personnes obèses
- En moyenne déclarent un moins bon état de santé.
- A même niveau d'éducation, âge, situation familiale, état de santé déclaré et origine :
  - **Les femmes obèses ont 7 points de moins de proba d'avoir un emploi;**
  - **Les hommes obèses ont la même probabilité d'avoir un emploi que les hommes non obèses. Au contraire une plus forte corpulence (+1 point d'IMC) est associée à une proba d'emploi légèrement plus élevée**

## Des différences de **salaire** tout au long de l'échelle salariale qui s'annulent lorsque l'on tient compte de l'éducation et du diplôme

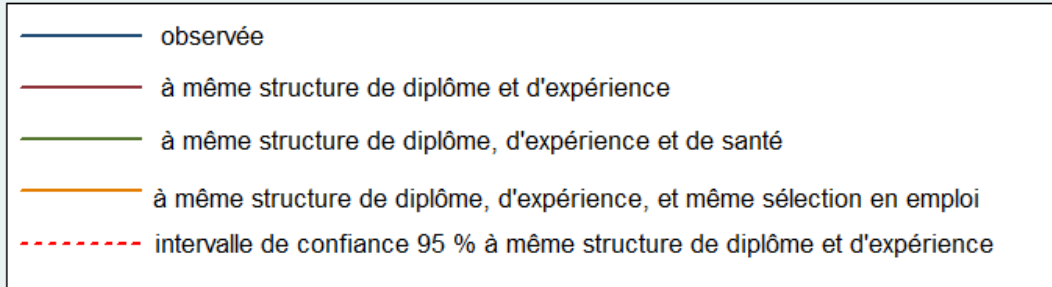
-SIP 2010, les femmes comme les hommes obèses ont un salaire horaire 7% plus bas que leur homologues non obèses

-Toutes choses égales par ailleurs (éducation, expérience, état de santé perçue et origine), les salaires moyens ne sont plus significativement différents.

-Ce constat se retrouve chez les femmes tout au long de l'échelle salariale



- et chez les hommes



- Mécanismes pouvant expliquant les moindres performances des personnes obèses sur le marché du travail
  - Outre des différences en termes de **compétences observables** (éducation, expérience)
  - **L'obésité affecte l'employabilité en diminuant la productivité** (détérioration de l'état de santé, de la mobilité, plus de maladies cardio-vasculaires, diabètes) et engendrant des coûts pour l'employeur (arrêts maladie, aménagement du poste de travail)
  - **Découragement ou discrimination ressentie conduisant à des baisses de productivité** : le poids et la taille, facteurs discriminatoires les plus souvent avancés (Saint-Pol 2010)
  - **Discrimination** (statistique ou fondée sur les préférences) de la part des employeurs
  - Obésité associée à des **variables omises** révélatrices de productivité plus basse (**préférence pour le présent**) qui jouent simultanément sur le salaire, l'emploi et sur la corpulence
  - Salaire et statut d'emploi jouent en retour sur la corpulence (**causalité inverse**, contraintes budgétaires)
- + des risques de **biais de déclaration**
- Objectif de l'étude
  - Mesurer les **impacts causaux** de la corpulence sur le statut d'emploi et le salaire : **conséquences des baisses de productivité + effets de potentiels comportements discriminatoires**, une fois contrôlé des caractéristiques observables, des biais induits par la causalité inverse, les variables omises...

- Littérature

- S'inscrit dans la littérature grandissante autour des analyses d'impact des caractéristiques *non productives* (comme l'apparence) sur les performances sur le marché du travail
- Aux EU, GB, effets négatifs de la corpulence sur les salaires ou l'emploi fort et stable chez les femmes caucasiennes, pas chez les hommes. En Europe résultats plus mitigés
- Peu d'études en France : Paraponaris (2005) à partir de l'enquête santé: effet négatif de la corpulence à 20 ans sur le nb d'années en emploi par la suite.

- Méthode pour mesurer un effet causal

- Indicateur de corpulence :
  - Indice de masse corporelle (mesure continue de corpulence) ,  $IMC > 30$  = obésité (indicateur d'obésité)
  - Simple à mesurer dans une enquête, indice critiqué, seuil standard international sans distinction d'âge, norme sociale ou mesure médicale...
  - Ecart relatifs de corpulence par groupe d'âge et d'éducation
- Exploiter les deux vagues de l'enquête Santé et itinéraire professionnel (*panel*) pour tenir compte d'une hétérogénéité individuelle fixe dans le temps (*variable omise*)
- Exploiter le fait qu'avoir pratiqué une activité physique diminue la corpulence sans influencer directement sur l'emploi et le salaire (*instrument*) en supposant qu'il n'est notamment pas corrélé avec ces variables omises

## Un effet causal de la corpulence sur l'emploi encore plus négatif chez les femmes, pas d'effet chez les hommes

- **Chez les femmes** : le fait d'être obèse causerait une baisse de probabilité plus importante que l'effet toutes choses égales par ailleurs : entre -38 et -18 points plutôt que 7 points (probit bivarié)
- Idem, un point d'imc supplémentaire cause une baisse de la probabilité d'emploi de 4 points (entre 1 à 6 points), contre 2 pour l'effet toutes choses égales par ailleurs.
- Mais cet effet causal est estimé sur un groupe spécifique (5%): les femmes obèses qui n'ont jamais pratiqué de sport et qui n'auraient pas été obèses si elles avaient exercé une activité sportive. Les femmes moins éduquées et plus âgées y sont sur-représentées. Si l'effet causal de la corpulence est hétérogène selon les groupes de femmes, il n'est pas comparable à l'effet toutes choses égales par ailleurs (qui est moyen).
- Pourtant, en GB, Morris (2007) trouve un effet causal du même ordre de grandeur (-21 points) en s'appuyant sur d'autres instruments.
- Selon l'approche panel, les effets causaux de la corpulence sont négatifs aussi mais non significatifs (mais on n'a que deux vagues SIP ! A quand la troisième ? )
- **Chez les hommes** : les hommes obèses n'occupent, toutes choses égales par ailleurs, pas moins souvent un emploi que les hommes non obèses. Au contraire le surpoids peut être valorisé chez les hommes. Ces résultats s'interprètent aussi de manière causale (les variables ne sont pas endogènes).



## Effets causaux négatifs sur le salaire horaire, faibles mais pas toujours quantifiables

- **Chez les femmes** : selon l'approche instrumentale un point d'imc supplémentaire cause une baisse de salaire de -3 à -11%, contre -0,3% toutes choses égales par ailleurs.
- **Chez les hommes** : selon l'approche instrumentale, l'effet causal est aussi négatif mais on ne peut pas en quantifier l'ampleur car l'instrument utilisé n'est pas assez prédictif de la corpulence (IMC ou obésité) (*instrument faible*)
- L'approche panel aboutit à des effets non significatifs.

### Au final :

- **l'obésité causerait des pertes de probabilité d'emploi chez les femmes, pas chez les hommes.**
- **La corpulence causerait des pertes en termes de salaire plus importantes que ce que l'on voit toutes choses égales par ailleurs mais pas toujours quantifiables.**

## Discussion

- Les conclusions différentes pour les hommes et les femmes se retrouvent dans d'autres études
- Les « **normes sociales** » encadrant la corpulence plus fortes pour les femmes que les hommes
- Analyse complémentaire avec corpulence définie comme **écart relatif entre l'imc d'un individu et l'imc moyen dans son groupe de référence** (individus du même sexe, avec le même niveau de diplôme, et le même âge à +-1 an) → **Mêmes résultats**
- Quels sont les **effets de la corpulence qui relèvent d'une productivité plus faible** (ou d'une anticipation d'une faible productivité de la part des employeurs) et **ceux qui relèvent de la comparaison à la norme sociale** ?

Si on inclut les deux mesures de corpulence dans les régressions, c'est la mesure relative qui sort négativement pour l'emploi des femmes, la mesure médicale qui ressort pour les salaires des hommes → Ce serait les normes sociales qui restreignent l'emploi des femmes, sans avoir d'effet sur les salaires... mais il ne s'agit ici que de corrélations.

Colloque organisé par la **DREES** et la **DARES**

**S** *i* **P**

**Santé** et *itinéraire*  
**professionnel :**

état de la connaissance et perspectives

Mardi 22 septembre 2015



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ ET  
DES DROITS DES FEMMES

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE ET  
DU DIALOGUE SOCIAL